

## Écho du Conseil Municipal de St Bonnet de Chavagne

Le Conseil Municipal de St Bonnet de Chavagne s'est réuni le mardi 03 janvier 2017 et a traité les sujets suivants :

- **PLU:** Suite à l'annulation du PLU par le Tribunal Administratif sur requête du Préfet, le Maire a exposé au Conseil Municipal un projet de délibération dont l'objet est de reprendre la procédure d'approbation du PLU en apportant les correctifs souhaités par les services de l'État. Ainsi, le document propose de reprendre les motifs d'annulation retenus par le Tribunal et prend acte des modifications à mettre en œuvre pour approuver définitivement le PLU avant la fin mars 2017, conformément aux échanges et conseils de la DDT, le Conseil Municipal a délibéré favorablement à l'unanimité pour reprendre la procédure d'élaboration du PLU au stade postérieur à l'enquête publique.
- **Demandes de subventions pour l'extension de l'assainissement :** Le Maire a présenté le projet d'extension du réseau d'assainissement communal par relèvement du secteur « Est et cimetière ». Il a exposé le plan de financement et les demandes de subvention au Conseil Départemental et à l'Agence de l'Eau RMC. Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité cette délibération qui approuve le plan de financement, qui sollicite les financements correspondants auprès du Département de l'Isère et de l'Agence de l'Eau RMC et qui donne pouvoir au Maire pour effectuer les démarches nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.
- **Divers :** Robert Pinet a informé le Conseil Municipal qu'une réflexion était conduite avec les enseignants et la commune de Montagne concernant la gestion du temps périscolaire (TAP) au sein du RPI. La modification de l'organisation s'oriente vers un déroulement des activités encadrées, dites TAP, sur deux jours avec un temps d'activités plus long et les deux autres jours de la semaine seraient consacrés uniquement à du temps scolaire. Cette évolution sera présentée pour validation au Conseil d'École et un dossier sera transmis à l'académie pour approbation.

La commune de St Bonnet de Chavagne compte au 1er janvier 2017 : 651 habitants.